

STRASBOURG , mardi 22 septembre 2009

Service de la navigation de Strasbourg

## Travaux

### Travaux de réfection du Pont d'Austerlitz à Strasbourg

<p style="text-align: center;"><b>AVIS A LA BATELLERIE</b> N° FR/2009/03644</p>
---

Pris en application :

de l'article 23 du Règlement Particulier de Police de la Navigation sur le Canal du Rhône au Rhin - branche Nord  
(Arrêté Préfectoral du 31 décembre 1974)

#### De nouvelles conditions de franchissement

- **du lundi 28 septembre 2009 à 16:00 au lundi 30 novembre 2009 à 19:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal du Rhône au Rhin, branche Nord au PK 133.932 (Pont Austerlitz) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Subdivision Strasbourg Canaux, 46 quai Jacoutot, 67000, STRASBOURG.  
Tél : 03 88 45 50 20. Fax : 03 88 61 05 88.

#### Un arrêt de navigation

- **le lundi 28 septembre 2009 de 11:00 à 16:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal du Rhône au Rhin, branche Nord au PK 133.932 (Pont Austerlitz) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
Subdivision Strasbourg Canaux, 46 quai Jacoutot, 67000, STRASBOURG.  
Tél : 03 88 45 50 20. Fax : 03 88 61 05 88.

Commentaire :

Dans le cadre de la première phase des travaux de réfection du Pont d'Austerlitz à Strasbourg, un arrêt de navigation est nécessaire sur ce secteur le lundi 28 septembre de 11h00 à 16h00 pour permettre la manoeuvre du changement de la passe navigable. Au moment de la reprise de la navigation, la passe navigable se fera en rive droite de l'ouvrage pour le reste de la durée des travaux.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Secrétaire Général



Monique FISCHER

Date limite d'affichage :  
mardi 1 décembre 2009



## Travaux

### Travaux de réfection du Pont d'Austerlitz à Strasbourg

**AVIS A LA BATELLERIE**  
 N° FR/2009/04184  
**MODIFIANT L'AVIS N°**  
**FR/2009/03644**

Pris en application :

de l'article 23 du Règlement Particulier de Police de la Navigation sur le Canal du Rhône au Rhin - branche Nord  
 (Arrêté Préfectoral du 31 décembre 1974)

#### De nouvelles conditions de franchissement

- **du jeudi 5 novembre 2009 à 16:00 au lundi 30 novembre 2009 à 19:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal du Rhône au Rhin, branche Nord au PK 133.932 (Pont Austerlitz) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
 Subdivision Strasbourg Canaux, 46 quai Jacoutot, 67000, STRASBOURG.  
 Tél : 03 88 45 50 20. Fax : 03 88 61 05 88.

#### Un arrêt de navigation

- **le jeudi 5 novembre 2009 de 11:00 à 16:00 [tous les usagers (dans les deux sens)]**

- Canal du Rhône au Rhin, branche Nord au PK 133.932 (Pont Austerlitz) - (Toute la largeur de la voie)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :  
 Subdivision Strasbourg Canaux, 46 quai Jacoutot, 67000, STRASBOURG.  
 Tél : 03 88 45 50 20. Fax : 03 88 61 05 88.

#### Commentaire :

Pour la fin de la première phase des travaux de réfection du Pont d'Austerlitz à Strasbourg, un arrêt de navigation est nécessaire au droit de l'ouvrage le jeudi 05 novembre de 11h00 à 16h00 pour permettre la manoeuvre du changement de la passe navigable.

A partir de la reprise de la navigation, à 16h00, la passe navigable se fera en rive gauche de l'ouvrage pour le reste de la durée des travaux, jusqu'au 30 novembre 2009.

La réduction à une passe ne permettra pas le croisement qui sera donc interdit sous l'ouvrage. Priorité sera donnée aux bateaux avalants.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents du Service Navigation ou de la Brigade Fluviale.

Chef d'Arrondissement

**Signé**

Bruno DUFOUR

Date limite d'affichage :  
 mardi 1 décembre 2009